

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 22 AOUT 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE MARDI 22 AOUT 2023, À 8H30, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e</i>	<i>Absent.e</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Sylvie Lepage	Greffière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

23-08-242

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

23-08-243

2. Autorisation d'achat d'une pompe submersible de 175 hp pour la station principale d'eau potable

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la remise aux norme des installations d'eau potable et à la suite d'une intervention à la station d'eau potable principale, il a été remarqué une défaillance majeure sur la pompe submersible existante.

CONSIDÉRANT que cette pompe est la seule solution de remplacement pour desservir la ville de Sainte-Anne-des-Monts en cas de panne majeure de la station principale.

CONSIDÉRANT l'urgence de la remplacer afin de sécuriser nos installations et l'approvisionnement en eau potable.

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'achat d'une pompe submersible au montant de 55 122.00\$ (taxes, transport et installation non-incluse) le tout tel que détaillé

dans la soumission de Xylem déposée au dossier de la séance pour en faire partie intégrante. Cette dépense sera prise à même les sommes prévues au TECQ 2019-2023, si admissible, sinon, à la dépense d'exercice et/ou à son surplus accumulé;

ADOPTÉE

3. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

23-08-244

4. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 9h.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA
GREFFIÈRE

/sl
